

Punition pédagogique n° 17 : Nuisance volontaire à autrui

Si le travail n'est pas fait sérieusement ou est bâclé, une autre heure de retenue sera donnée pour le recommencer dans sa totalité.

Matériel : Dictionnaire

- 1) Explique ce que tu as fait et pourquoi tu l'as fait. 5 lignes minimum.
- 2) Avec le dictionnaire, définir les termes suivants : nuisance - dommage - malveillance - responsabilité - respect.
- 3) Parmi la liste de mots suivants, entoure ceux qui correspondent à ton acte : Méchant - Normal - Juste - Bête - Aimable - Irrespectueux - Hypocrite - Intelligent - Injuste.
- 4) Recopie les 3 textes de loi donnés ci-dessous.
- 5) A part toi, qui serait responsable dans la vie si tu recommençais un tel acte ?
- 6) Explique comment tu aurais réagi si tu avais été victime de ce type d'acte. 10 lignes minimum.
- 7) Rédige une lettre d'excuse à toutes les personnes qui ont été concernées par ton acte : ta ou tes victime(s) et le ou les professeur(s) qui ont pris du temps pour gérer cela. 1 lettre de 5 lignes minimum par personne.

Article 1382 du Code civil

Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer.

Article 1383 du Code civil

Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence.

Article 1384 du Code civil

On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde.

Le père et la mère, en tant qu'ils exercent l'autorité parentale, sont solidairement responsables du dommage causé par leurs enfants mineurs habitant avec eux.